



vzw - AIB-VINÇOTTE Belgium - asbl

Siège d'exploitation: Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde
Tél +32(0)2 674 57 11 • fax +32(0)2 674 59 59 • info@vincotte.be • www.vincotte.com
Siège social: Diamant Building • Boulevard A. Reyerslaan 80 • B-1030 Bruxelles

Safety, quality and environmental services

Rapport n°: 201076



F 234610

040-INSP

Rési code :

Antwerpen-Limburg
 Brabant

tél : 03 221 86 11
tél : 02 674 57 11

Oost & West -Vlaanderen
 Wallonie

tél : 09 244 77 11
tél : 081 432 611



PROCÈS VERBAL D'EXAMEN DE CONFORMITÉ ET/OU DE VISITE DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BASSE TENSION

Responsable des travaux :		Installateur :		Propriétaire / gestionnaire :	
Nom, Prénom : J.P. Frenkel	Nom, Prénom :	Adresse : Rue des Yucces, 142		CP + Commune : 5020 Cousselle	
N° carte d'identité : 234610	N° TVA : BE	Tél. :			

Bases de l'examen : Règlement Général sur les Installations Electriques (RGIE)

<input checked="" type="radio"/> Art 270	<input type="radio"/> mise en usage	<input type="radio"/> modification	<input checked="" type="radio"/> extension	<input checked="" type="radio"/> Art 86	<input type="radio"/> Art 271bis	<input type="radio"/> Unité d'habitation
<input type="radio"/> mobile	<input type="radio"/> temporaire	<input type="radio"/> Art 87	<input type="radio"/> Art 278	<input type="radio"/> Art 88	<input type="radio"/> Art	<input checked="" type="radio"/> Unité de travail domestique
<input type="radio"/> Art 271	<input type="radio"/> périodique	<input type="radio"/> contrôle	<input type="radio"/> Art	<input type="radio"/> Art	<input type="radio"/> Art	<input checked="" type="radio"/> Parties communes
<input type="radio"/> Art 276 : renforcement	<input type="radio"/> Art 276bis : vente d'une unité d'habitation		<input type="radio"/> Art	<input type="radio"/> Art	<input type="radio"/> Art	<input checked="" type="radio"/> Unité de travail

Données générales de l'installation électrique :

Données distributeur	EAN	<input type="radio"/> EAN non communiqué	<input type="radio"/> Compt. kWh non placé
	Compt. kWh n° : 201076	Index jour : 201076	Index nuit : 201076
Données installation	Protection branchement (A) : <input checked="" type="radio"/> 020 <input type="radio"/> 025 <input type="radio"/> 032 <input type="radio"/> 040 <input type="radio"/> 050 <input type="radio"/> 063 <input type="radio"/> 080 <input type="radio"/> 100	n° : Index nuit :	
	Conçue pour U _N : <input type="radio"/> 230 V <input type="radio"/> 3x230 V <input checked="" type="radio"/> 3N400 V	Type de prise de terre : <input type="radio"/> boucle de terre <input checked="" type="radio"/> barres / piquets	
	Courant nominal maximum (A) : <input type="radio"/> 020 <input type="radio"/> 025 <input type="radio"/> 032 <input checked="" type="radio"/> 040 <input type="radio"/> 050 <input type="radio"/> 063 <input type="radio"/> 080 <input type="radio"/> 100	Câble d'alimentation tableau principal : 4 X 10 mm ² - Type : XLVB	
Description installation	Dispositif diff. gén. : 10 A / 300 mA	Nombre de tableaux : 2	Nombre de circuits terminaux : 2 x IV
	- seule - 300V pour élève et élève		

Mesures - tests - contrôle visuel - scellés :

<input checked="" type="radio"/> Contacts dir.	<input type="radio"/> Contacts indir.	<input checked="" type="radio"/> Montage	<input checked="" type="radio"/> Appareils	<input type="radio"/> Matériel	<input checked="" type="radio"/> I _Z /section	<input checked="" type="radio"/> Schémas	<input type="radio"/> Contrôle bcl de défaut
<input type="radio"/> Résistance de dispersion de la prise de terre : 10 Ω	<input checked="" type="radio"/> Isolement général : 1 MΩ	<input checked="" type="radio"/> Continuité de terre	<input checked="" type="radio"/> Test dispositif diff.				
Le dispositif différentiel général : <input checked="" type="radio"/> était plombé <input type="radio"/> a été plombé <input type="radio"/> n'a pas été plombé <input type="radio"/> ne peut pas être plombé							

Infractions - Remarques (pour la signification des codes éventuels : voir au verso)

Infractions Nouvelle installation	<input checked="" type="radio"/> Néant
Infractions Installation existante	<input type="radio"/> Néant
Remarques	Visa GRD ou mandataire :
<input type="radio"/> Néant	

Conclusion(s) :

La nouvelle installation est conforme au RGIE.
 L'installation existante est conforme au RGIE.

L'installation électrique doit être recontrôlée avant

40/2037 (*)

par le même organisme de contrôle.

Agent visiteur :

Nom : François R

Agent n° : 1076

Date : 22/10/2012

Pour le Directeur Général : Signature

Annexe(s) : Schéma(s) de position : Schéma(s) unifilaire(s) :

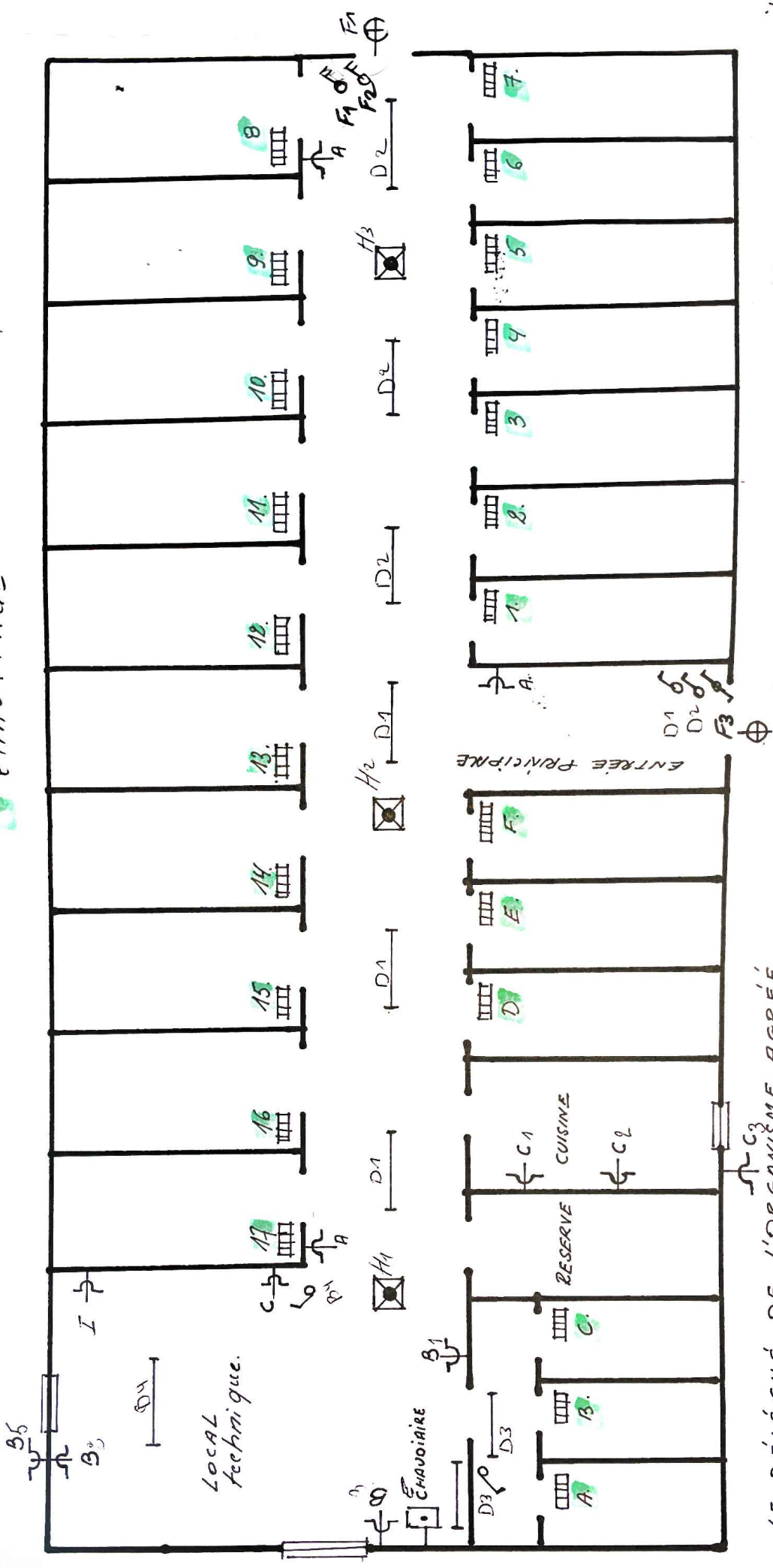
- Ce procès verbal doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et ce dossier doit renseigner toute modification de l'installation.
- Le Service Public Fédéral Economie doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité.
- Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation.
- Les informations recueillies sur place ne nous permettent pas de déterminer la date de réalisation de l'installation électrique.
- Nous vous invitons à compléter le(s) schéma(s) pour les éléments qui n'étaient pas visibles lors de la visite de contrôle. En cas de doute portant sur la sécurité de ces éléments, nous vous invitons vivement à faire procéder à une visite de contrôle complémentaire.
- (*) Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite de contrôle doivent être exécutées sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Dans le cas où, lors de cette nouvelle visite de contrôle, après max. 1 an, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

LES PROPRIETAIRES

ADRESSE DE L'INSTALLATION
 rue de la GRÈTE 148.
 5020 DAUSSOULX

(PARCOUR)

CHAUFFAGE



LE DÉLÉGUÉ DE L'ORGANISME AGRÉÉ

HEMBAE FRANÇOIS

Roland FRANÇOIS
 Inspecteur Electricité
 Agent 1076



Electricité Générale

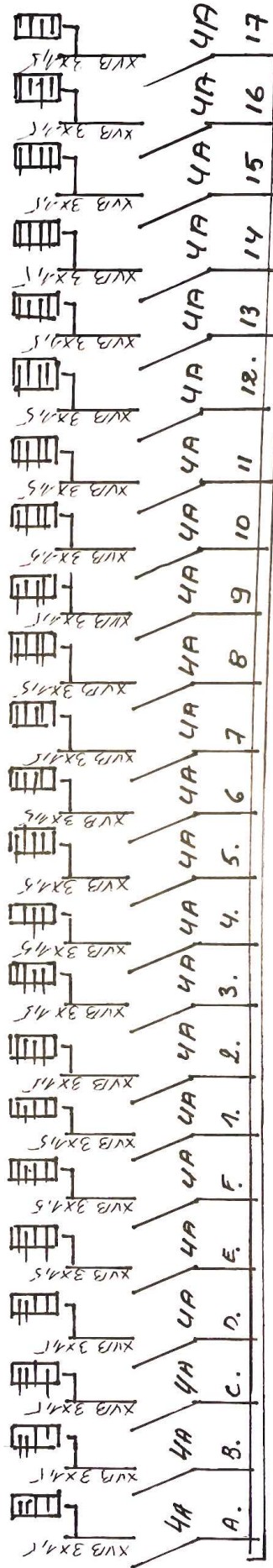
3, rue de la Tasmie - B-1360 Orbaix
 Tél. 081-65.56.11
 TVA n° BE 0553101399



LES PROPRIETAIRES

ADRESSE DE L'INSTALLATION
Rue DE LA GRETE
5020 DAUSSOUX

COFFRET CHAUFFAGE



LE DÉLÉGUÉ DE L'ORGANISME AGRÉÉ

LE RESPONSABLE DE L'EXECUTION DU TRAVAIL

Roland FRANÇOIS
Inspecteur Electricité
Agent 1076

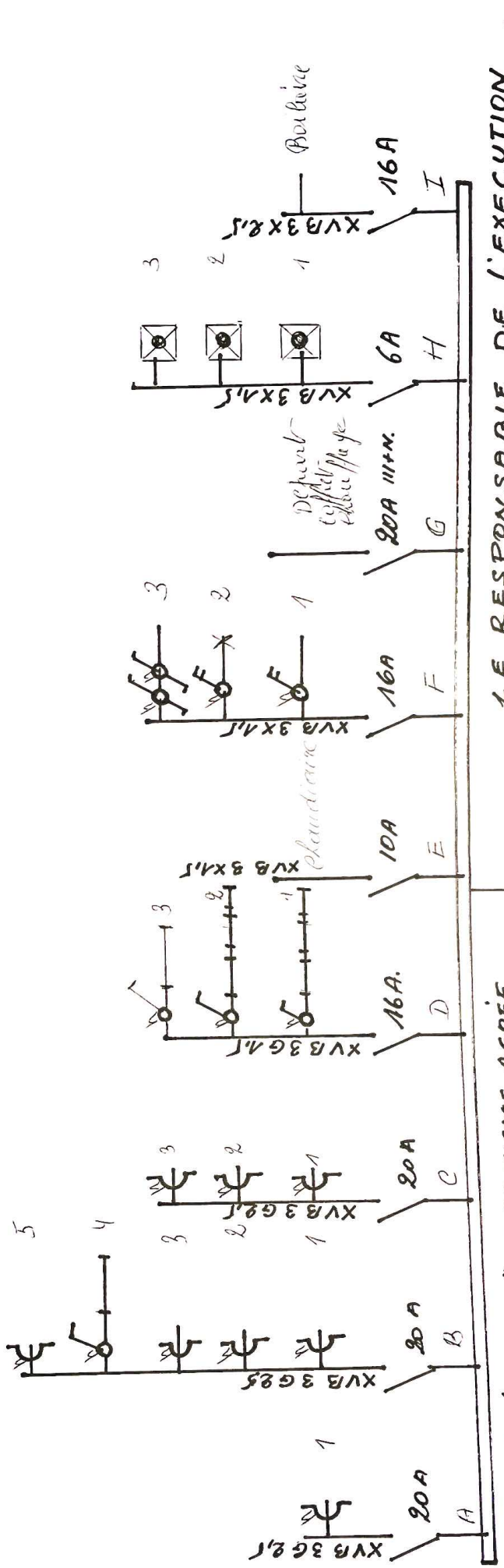


FLEMAL JEAN-PIERRE
Electricité Générale

3, rue de la Tasnière - B-1360 Orbais
Tél. 081-65.58.11
TVA n° BE 055.519.179

ADRESSE DE L'INSTALLATION
 rue Del' GRÊTE 142.
 5020 DAUSSOULX

LES PROPRIÉTAIRES
 COFFET



LE DÉLÈGÉ DE L'ORGANISME AGRÉ

LE RESPONSABLE DE L'EXECUTION
 DU TRAVAIL

FLEMIAN 3000 PERRIN X6+6
 Electricité Générale

3, rue de la Tasnière - B-1360 Orbais
 Tél. (021-65.58.11)
 TVA (no. 0000000000)

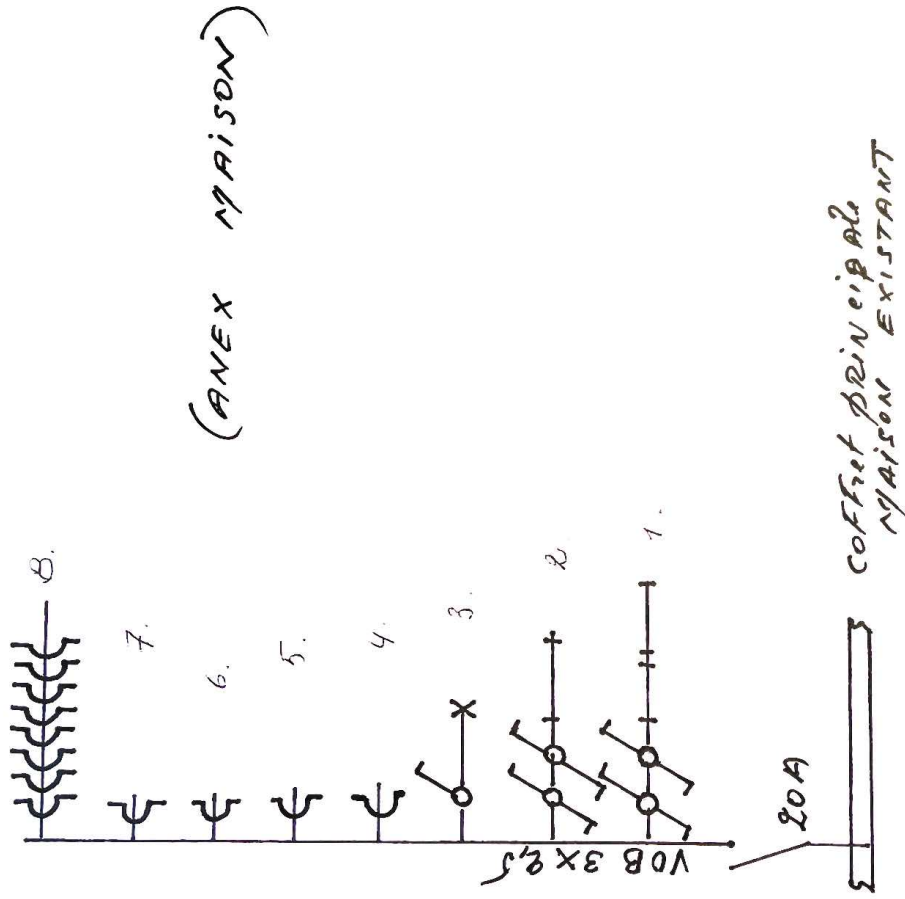
COFFET PRINCIPAL
 ABITATION

Roland FRANÇOIS
 Inspecteur Electricité
 Agent 1076



ADRESSE DE L'INSTALLATION
Rue Del'Grèze 142
5020 HAUSSEULX

LES PROPRIETAIRES



Le délégué de l'ORGANISME AGRÉÉ

Le Responsable de l'exécution du TRAVAIL

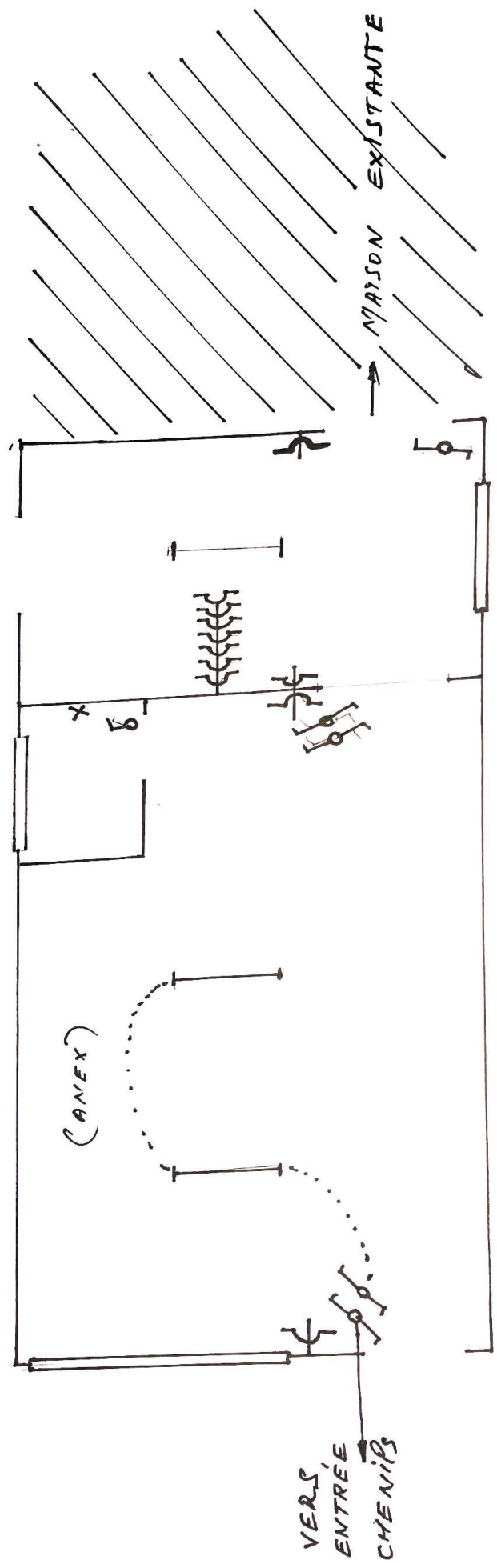
FLEMAL JEAN-PIERRE
Electricité Générale

3, rue de la Tasnière - B-1360 Orbais
Tél. 091.65.58.11
TVA n° 091.65.18.173

Roland FRANÇOIS
Inspecteur Electricité
Agent 1076

ADRESSE DE L'INSTALLATION
Rue Del. Grèfe
5020 DAUSSOUXX

LES PROPRIETAIRES



LE DELEGUE DE L'ORGANISME AGREÉ

LE RESPONSABLE DE L'EXECUTION DU TRAVAIL

FLEMAL JEAN-PIERRE
Electricité Générale

3, rue de la Tasnière - B-1360 Orbais
Tél. 091.45.58.11
TVA n° 0203.03.170